



Communauté de Communes
Loches Sud Touraine
12 avenue de la Liberté
37600 Loches
www.lochessudtouraine.com

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE

EXERCICE 2023

L'article 107-9° de la Loi n° 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe) prévoit la rédaction d'une présentation brève et synthétique, à destination des citoyens, retraçant les informations essentielles du compte administratif.

Le compte administratif (CA), établi par le Président, rend compte des opérations budgétaires réalisées sur l'année en dépenses et en recettes, au regard des prévisions, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, sont repris au budget de l'année suivante. C'est un document de synthèse qui a la même architecture que le budget primitif (chapitres, articles et fonctions).

Pour rappel, le comptable public établit, de son côté, le compte de gestion, document analogue au compte administratif. Ces 2 documents, dont les montants coïncident, sont soumis au vote du conseil communautaire avant le 30 juin de l'année suivante. Pour chacun des comptes, le vote concerne l'identité de valeurs entre les deux comptes. Pour le compte administratif, s'ajoute le constat de sa présentation, la sincérité des restes à réaliser, et l'arrêt des résultats définitifs.

La lecture du **compte de gestion 2023** du comptable permet de compléter l'analyse avec les éléments suivants :

→ Loches Sud Touraine a connu un désendettement par rapport à l'exercice précédent,

→ Concordance entre l'encours de la dette (comptes 164 et 168 détaillés) tel qu'il figure aux annexes du compte administratif de l'exercice 2023 et , celui du compte de gestion du comptable,

→ **Un montant de trésorerie (10 542 581.12€, niveau de trésorerie global du budget principal et des budgets annexes)** qui relève d' un choix de gestion prudentiel qui se révélera utile dans le financement des projets d'investissement reportés sur l'exercice 2024 et du programme pluriannuel d'investissement (PPI) entre 2024 et 2026.

L'année 2023 s'est une nouvelle fois inscrite dans un contexte financier contraint du fait de la poursuite: de la hausse des dépenses énergétiques et des dépenses de personnel (hausse du SMIC et, augmentation de 1.50% du point d'indice de la fonction publique à partir de juillet 2023...).

Dans ce rapport, il sera analysé les **seuls mouvements réels** donnant lieu à encaissement ou décaissement. Les mouvements d'ordre qui s'équilibrent en dépenses et en recettes sont exclus.

*Remarque : dans un souci de permanence des méthodes comptables, **les produits des cessions** seront analysés en section d'investissement.*

Les prévisions budgétaires des opérations réelles ont été réalisées à hauteur de **100,22% pour les recettes de fonctionnement** et de **77,20% pour les dépenses de fonctionnement** (contre respectivement 100,82% et, 78,63% en 2022).

Taux d'utilisation des crédits

	Crédits ouverts en 2022	Compte administratif 2022	% exécution 2022	Disponible(-) /dépassement (+)	Crédits ouverts en 2023	Compte administratif 2023	% exécution 2023	Disponible(-) /dépassement (+)
Dépenses réelles de fonctionnement	27 356 273,00 €	21 509 117,92 €	78,63%	-5 847 155,08 €	28 600 634,00 €	22 081 069,97 €	77,20%	-6 519 564,03 €
Recettes réelles de fonctionnement hors C/002	22 804 778,21 €	22 992 744,79 €	100,82%	187 966,58 €	23 756 479,66 €	24 046 731,06 €	101,22%	290 251,40 €

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

► **Les Résultats de l'exercice 2023**

Le résultat global de clôture définitif au 31/12/2023 est excédentaire de **6 801 413,56€** (repris au budget primitif de l'exercice 2024)

Le résultat cumulé de l'exercice 2023, **7 005 243,42€** couvre en priorité, le besoin de financement issu de l'exécution de la section d'investissement (-- **335 540,86€**) et du solde des restes à réaliser repris au budget primitif de l'exercice 2024 (+ 131 711 €), d'où un **excédent global de clôture** d'un montant de **6 801 413,56€**. **Les restes à réaliser en en section d'investissement** comprennent **372 205€** de dépenses et **503 916€** de recettes.

Rappel

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

→ *les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités,*

→ *la non exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.*

Le Budget Primitif 2023 voté par le conseil communautaire le 13 avril 2023 a été ajusté 3 fois par décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts permettant l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2023.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2023, il conviendra, dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, mais également de constater les écarts entre les exercices 2022 et 2023.

La lecture des principales données relatives à l'exécution du budget 2023, se présente de la manière suivante:

	Compte administratif 2022	Compte administratif 2023	% variation
Total des dépenses de fonctionnement mandatées (réelles et d'ordre) (A)	22 615 753,73 €	23 089 480,87 €	2,09%
Total des recettes de fonctionnement réalisées (réelles et d'ordre) (B)	23 193 290,32 €	24 323 529,95 €	4,87%
Résultat propre à l'exercice (C) = (B)-(A)	577 536,59 €	1 234 049,08 €	113,67%
Excédent global de clôture de l'exercice N-1 (*) (D)	5 560 810,79 €	5 771 194,34 €	
Résultat à affecter (ou résultat cumulé) (F) = C+(D)	6 138 347,38 €	7 005 243,42 €	14,12%
Total des dépenses d'investissement mandatées (A1)	2 028 604,35 €	2 660 800,85 €	31,16%
Total des recettes d'investissement réalisées (B1)	2 631 131,28 €	2 325 259,99 €	-11,63%
Résultat de la section d'investissement (C1) = (B1)-(A1)	602 526,93 €	-335 540,86 €	
Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 (D1)	2 410,97 €	0,00 €	
Déficit/excédent cumulé de la section d'investissement (F1) = (C1)+(D1)	600 115,96 €	-335 540,86 €	
Total des dépenses d'investissement reportées sur N+1 (A2)	1 600 796,00 €	372 205,00 €	
Total des recettes d'investissement reportées sur N+1 (B2)	633 527,00 €	503 916,00 €	
Solde des crédits reportés sur l'exercice (N+1) (C2) = (B2)-(A2)	-967 269,00 €	131 711,00 €	
Besoin/excédent financement de la section d'investissement (F2) = (F1)+(C2)	-367 153,04 €	-203 829,86 €	-44,48%
Excédent global de clôture de l'exercice (F3) = (F)-(F2)	5 771 194,34 €	6 801 413,56 €	17,85%

Taux de réalisation des crédits de fonctionnement de l'exercice 2023 - Opérations réelles - Dépenses et recettes

Le total des **recettes réelles de fonctionnement** du compte administratif de l'exercice 2023 s'élève à **24 046 731,06€** (hors intégration du résultat de l'exercice 2022) contre **22 992 744,79€** en 2022, soit une hausse de **4,58%**.

Les principales recettes réelles de fonctionnement

■ **La Dotation d'intercommunalité** qui représente **4,19%** des recettes réelles de fonctionnement en 2023 (**contre 4,35% en 2022**), a légèrement **augmenté de 0,86%** par rapport à celle de l'exercice de 2022, soit **+8 559€**. Cette augmentation englobe, la prise en considération de l'évolution de la population DGF.

Dotation forfaitaire 2021	% évolution 22/21	Dotation forfaitaire 2022	% évolution 23/22	Dotation forfaitaire 2023	Ecart 23/22
914 205 €	9,34%	999 585 €	0,86%	1 008 144 €	8 559 €

A titre indicatif ci-dessous des données de Loches Sud Touraine en 2023 sur les critères de répartition de la dotation d'intercommunalité (sources DGCL dotations 2023)

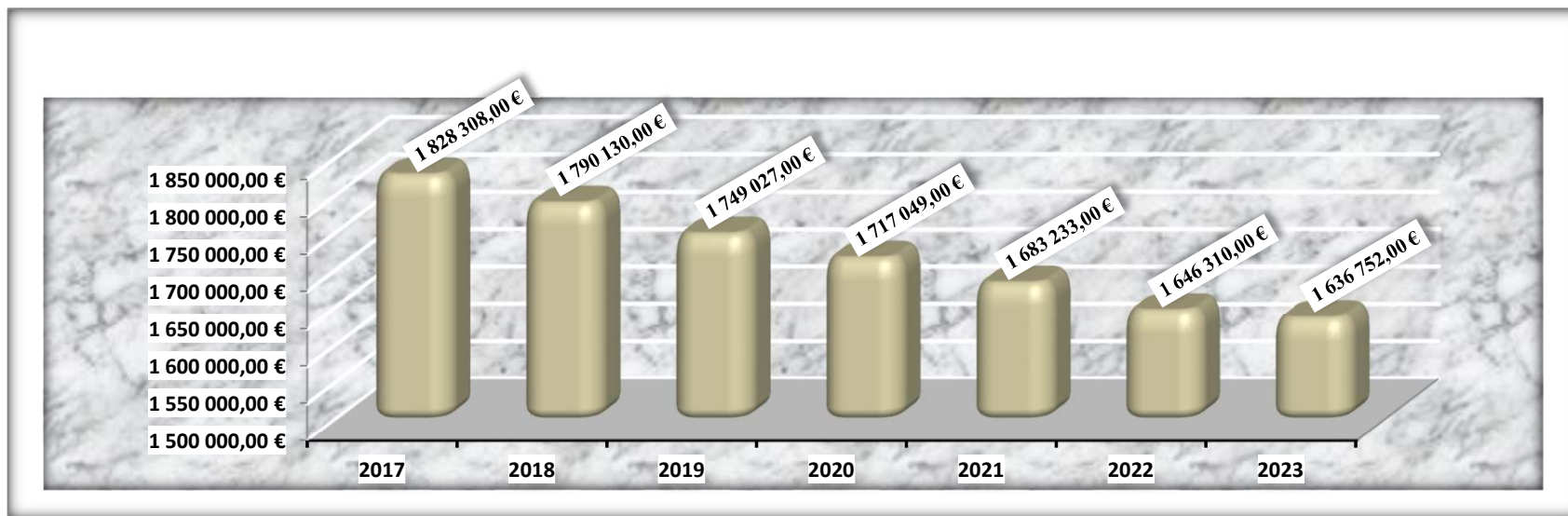
Population DGF de l'année N	Population INSEE de l'année N	CIF	Potentiel fiscal par habitant	Revenu imposable
55 430	52 136	310,29	0,386725	745 737 684

La dotation de compensation des groupements de communes

Elle correspond à l'ancienne compensation "part salaires" et à la compensation que percevaient certains EPCI au titre des baisses de dotation de compensation de taxe professionnelle subies entre 1998 et 2001. Elle est dégressive depuis 2017.

Année	Dotation compensation	% variation dotation	Ecart dotation compensat°	Perte sur la base de 2017
2017	1 828 308,00 €			
2018	1 790 130,00 €	-2,09%	-38 178,00 €	-38 178,00 €
2019	1 749 027,00 €	-2,30%	-41 103,00 €	-79 281,00 €
2020	1 717 049,00 €	-1,83%	-31 978,00 €	-111 259,00 €
2021	1 683 233,00 €	-1,97%	-33 816,00 €	-145 075,00 €
2022	1 646 310,00 €	-2,19%	-36 923,00 €	-181 998,00 €
2023	1 636 752,00 €	-0,58%	-9 558,00 €	-153 378,00 €
		Total	-181 998,00 €	-555 791,00 €

Soit une perte cumulée de 555 791 € sur la base de la dotation forfaitaire de l'exercice 2017



■ Les autres dotations de l'Etat

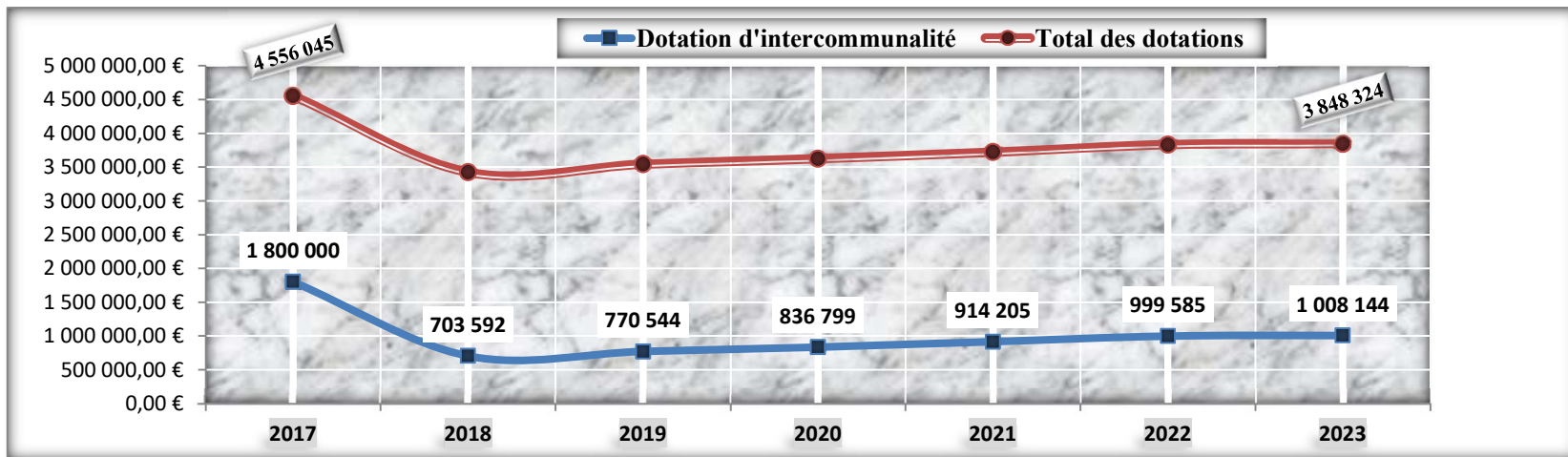
Le montant global des dotations qui a été versé par l'Etat en 2023 **a augmenté de 0.41%** (contre +3%% en 2022 par rapport à 2021) par rapport à celui de l'exercice 2022. Soit des recettes supplémentaires de 15 797€. Ces dotations représentent 16% des recettes réelles de fonctionnement (hors reprise du résultat de l'exercice 2022).

Evolution des dotations de l'Etat et des compensations de 2017 à 2023

Année	Dotations d'intercommunalité	Dotations compensatoires des groupements	Dotations compensation de la réforme de la TP	Compensation de la CET	Compensations taxes foncières et TH (*)	Total des dotations	Ecart	% évolution
2017	1 800 000,00 €	1 828 308,00 €	411 800,00 €	1 988,00 €	513 949,00 €	4 556 045,00 €		
2018	703 592,00 €	1 790 130,00 €	411 800,00 €	2 602,00 €	515 960,00 €	3 424 084,00 €	-1 131 961,00 €	-24,85%
2019	770 544,00 €	1 749 027,00 €	404 080,00 €	68 354,00 €	550 194,00 €	3 542 199,00 €	118 115,00 €	3,45%
2020	836 799,00 €	1 717 049,00 €	399 934,00 €	83 436,00 €	587 445,00 €	3 624 663,00 €	82 464,00 €	2,33%
2021	914 205,00 €	1 683 233,00 €	399 934,00 €	710 527,00 €	13 096,00 €	3 720 995,00 €	96 332,00 €	2,66%
2022	999 585,00 €	1 646 310,00 €	399 934,00 €	773 146,00 €	13 552,00 €	3 832 527,00 €	111 532,00 €	3,00%
2023	1 008 144,00 €	1 636 752,00 €	399 934,00 €	788 867,00 €	14 627,00 €	3 848 324,00 €	15 797,00 €	0,41%

(*) compensation TH en 2020 pour un montant de 587 350€, 550 101€ en 2019 et 513 826€ en 2017

Sources: comptes administratifs



■ Les autres recettes de l'Etat

Elles représentent **1,27%** des recettes réelles de fonctionnement. Elles sont composées essentiellement:

FCTVA	23 519,75 €
CUI	2 148,82 €
Animation Natura 2000 CHAMPEIGNE 2020,2021 et 2022	89 153,83 €
FNADT France - Services Loches	20 000,00 €
FNADT France - Services Ligueil	20 000,00 €
FNADT France - Services Descartes	20 000,00 €
Subvention sensibilisation des agents accueillant du public aux phénomènes de violences	2 500,00 €
Colos apprenantes - Dotations 2023	28 318,75 €
Subvention conseiller numérique	20 000,00 €
FNS 2023 - Ligueil	15 000,00 €
FNS 2023 - Descartes	15 000,00 €
FNS 2023 - Loches	15 000,00 €
Remboursements contrat PEC	549,12 €
Solde - Etude Digue Reignac	8 047,17 €
Troisième acompte mise en œuvre du PAT	25 000,00 €
Total	304 237,44 €

■ Les Fonds européens de développement rural programme 2014 - 2020

Le montant total encaissé dans le cadre du programme de développement rural est à hauteur de **193 914,13€** et se décompose comme suit:

Animation Natura 2000 CHAMPEIGNE du 01/01 AU 31/12/2020	40 983,23 €
Subvention aide préparatoire LEADER programme 2014-2020	16 000,00 €
Subvention Natura 2000 CHAMPEIGNE 01/01/2021 AU 30/04/2022	38 927,51 €
Solde NATURA 2000 CHAMPEIGNE année 2022	40 253,70 €
Création poste conseiller énergétique	17 626,44 €
Fonctionnement animation LEADER 2022	40 123,25 €
Total	193 914,13 €

■ Le produit des impôts directs et autres impôts et taxes

Le produit des impôts directs (bases d'imposition effectives 2022) s'élève à 3 770 405 € (rôles généraux €) soit **15,68%** (avec intégration des rôles complémentaires et supplémentaires) des recettes réelles de fonctionnement.

	Taux votés en 2022	Bases définitives 2022	Produits nets 2022	Taux votés en 2023	Bases définitives 2023	Produits nets 2023	Variation du produit effet base	Effet taux	% produit
TH	9,30%	8 460 699	786 845 €	9,30%	9 768 638	908 483	121 638 €	0 €	24,10%
THLV	9,30%	402 346	37 418 €	9,30%	535 574	49 808	12 390 €	0 €	1,32%
FB	0,69%	48 829 729	337 413 €	0,69%	52 602 904	363 486	26 073 €	0 €	9,64%
FNB	4,28%	7 199 689	308 147 €	4,28%	7 731 581	330 912	22 765 €	0 €	8,78%
CFE	21,53%	9 486 411	2 042 424 €	21,53%	9 836 116	2 117 716	75 291 €	0 €	56,17%
Total 1			3 512 248 €			3 770 405 €	258 158 €		

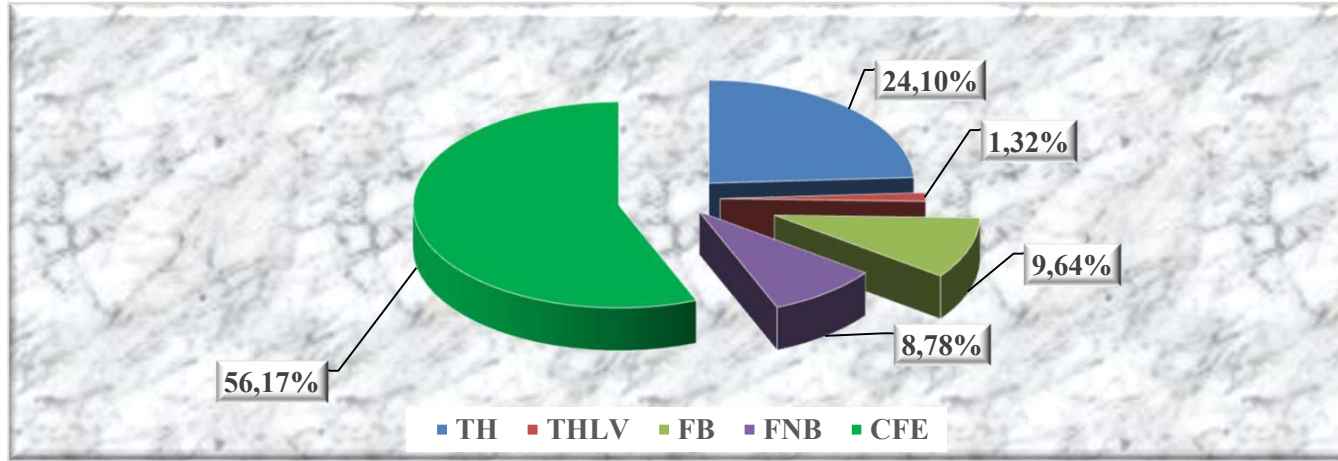
Effet base	258 158 €
Effet taux	0 €

Produits indépendants des taux

IFER		376 477 €	409 753 €
TASCOM		532 505 €	569 910 €
Total 2		908 982 €	979 663 €
Total		4 421 230 €	4 750 068 €

Sources états n°1259 de 2023 et 1386TF

Répartition du produit fiscal des impôts en 2023



83,36% du **produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties** est payé par les **contribuables personnes physiques** (contre 81,94% en 2022) et 16,64% par les **entreprises** (contre 18,06% en 2022) :

Exercice 2023	Bases imposées	% base	Taux TFPB	Produit net	% produit	
Locaux d'habitation ordinaire	41 634 520	79,15%	0,69%	287 278 €	79,15%	83,36%
Locaux d'habitation à caractère social	2 000 163	3,80%	0,69%	13 801 €	3,80%	
Locaux d'habitation soumis à la loi de 48	568	0,00%	0,69%	4 €	0,00%	
Autres locaux passibles de la TH	214 649	0,41%	0,69%	1 481 €	0,41%	
<i>Locaux à usage professionnel et commercial</i>	6 627 006	12,60%	0,69%	45 726 €	12,60%	16,64%
<i>Etablissements industriels et assimilés</i>	2 125 998	4,04%	0,69%	14 669 €	4,04%	
Total	52 602 904			Produit net 362 960 €		

Sources état 1386TF 2023

Exercice 2022	Base imposée	% base	Taux TFPB	Produit net	% produit	
Locaux d'habitation ordinaire	36 284 916	77,48%	0,69%	250 366 €	77,48%	81,94%
Locaux d'habitation à caractère social	1 875 936	4,01%	0,69%	12 944 €	4,01%	
Locaux d'habitation soumis à la loi de 48	530	0,00%	0,69%	4 €	0,00%	
Autres locaux passibles de la TH	212 138	0,45%	0,69%	1 464 €	0,45%	
<i>Locaux à usage professionnel et commercial</i>	6 486 392	13,85%	0,69%	44 756 €	13,85%	18,06%
<i>Etablissements industriels et assimilés</i>	1 968 817	4,20%	0,69%	13 585 €	4,20%	
Total	46 828 729			Produit net 323 118 €		

Sources état 1386TF 2022

■ **Taxe sur les surfaces commerciales**

Rappel

La taxe sur les surfaces commerciales (Tascom) est due par toute entreprise qui exploite un commerce de détail de plus de 400 m² et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est au moins égal à 460 000 €. Seuls les établissements ouverts depuis le 1er janvier 1960 sont soumis à la Tascom.

Elle totalise **569 910 €** contre **532 505€** en 2022. C'est un des indicateurs du dynamisme de l'activité économique sur le territoire de Loches Sud Touraine.

Année	Montant	% variation	Ecart
2017	598 538 €		
2018	602 390 €	0,64%	3 852 €
2019	472 058 €	-21,64%	-130 332 €
2020	550 156 €	16,54%	78 098 €
2021	497 249 €	-9,62%	-52 907 €
2022	532 505 €	7,09%	35 256 €
2023	569 910 €	7,02%	37 405 €

■ **Attribution de compensation**

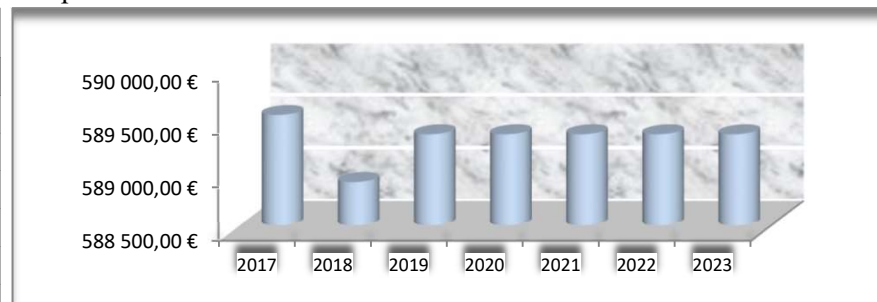
Il s'agit des reversements de certaines communes membres à Loches Sud Touraine suite à l'évaluation des charges transférées depuis 2017.

Son montant est stable depuis 2019: 324 204€. Elle était de 167 328€ et de 303 858€ respectivement en 2027 et en 2018.

■ **FNGIR**

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) est un mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités territoriales et de leurs groupements institué après la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Il permet à chaque collectivité territoriale de disposer d'un niveau de ressources identique avant et après la suppression de cet impôt. Son montant est stabilisé à 589 361€ depuis 2019.

Année	Montant	% variation
2017	589 543,00 €	
2018	588 910,00 €	-0,11%
2019	589 361,00 €	0,08%
2020	589 361,00 €	0,00%
2021	589 361,00 €	0,00%
2022	589 361,00 €	0,00%
2023	589 361,00 €	0,00%



■ **Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales**

L'article L.2336-3 CGCT prévoit que sont contributeurs les ensembles intercommunaux et communes isolées dont le potentiel financier agrégé par habitant (PFiA) est supérieur à 90% du potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national.

Une fois le prélèvement calculé au niveau de l'ensemble intercommunal, celui-ci est réparti entre l'EPCI et ses communes.

Une répartition du prélèvement est opérée entre les communes de l'EPCI, elle est soit de droit commun soit dérogatoire. Loches Sud Touraine a opté pour le régime de droit commun (article 2336-3 CGCT.

Le montant total de cette dotation revenant aux communes membres et à Loches Sud Touraine est à hauteur de 1 426 954€ dont 551 840€ pour Loches Sud Touraine et 875 114€ réparti aux communes en fonction de leur CIF.

■ **Fraction de TVA TH**

La suppression de la taxe d'habitation est in fine compensée par une allocation des recettes de TVA.

Celle-ci a progressé de 12,07% entre 2022 et 2023.

2021	% variation
5 207 327	
2022	0,45%
5 230 587	
2023	12,07%
5 861 987	

■ **Fraction de TVA CVAE**

Depuis 2023, la CVAE est encaissée par l'Etat et reversée à Loches Sud Touraine par une fraction de TVA.

Montant CVAE de 2017 à 2023

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1 906 114 €	1 879 559 €	2 059 962 €	2 196 004 €	1 859 679 €	2 000 718 €	2 180 510 €

■ **Produit des services**

Sont comptabilisés, les recettes tarifaires qui comprennent notamment les recettes des structures d'accueil Petite enfance et enfance, les droits d'entrée de l'ensemble des établissements sportifs, les remboursements des frais de personnel du budget annexe déchets ménagers au budget principal,...etc.

Il est à hauteur de **1 854 113,66€** et, se décompose comme suit:

	Réalisés 2023	Observations
70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	40 195,88 €	Gestion des équipements d'accueil structure petite enfance
70328 - Autres droits de stationnement et de location	20 879,09 €	Régie Aire d'accueil des gens du voyage
70632 - A caractère de loisirs	299 744,31 €	Régies: ALSH- Service Ados...
70688 - Autres prestations de services	2 680,00 €	Prestation paie - Office du Tourisme
70845 - Aux communes membres du GFP	9 700,00 €	Remboursement mise à disposition agents /Ligueil et Manthelan
70848 - aux autres organismes	65 602,18 €	Mise à disposit° office Tourisme, école primaire Preuilly su Claise
70872 - par les budgets annexes et les régies municipales	1 280 573,30 €	Remboursements frais de personnel: budget déchets et Eau
70873 - par les C.C.A.S	1 920,00 €	Remboursement par CIAS frais eau et gaz
70875 - Par les communes membres du GFP	7 569,61 €	Frais entretien désherbeuse
70878 - par d'autres redevables	125 249,29 €	Loyers et charges divers organismes
Total	1 854 113,66 €	

■ ***L'épargne brute*** qui correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, constitue une composante de l'autofinancement susceptible d'être affectée à la section d'investissement pour financer le remboursement en capital de la dette. L'épargne brute a augmenté entre 2022 et 2023 pour un montant de 482 034,22€.

	2022	% variation	2023	Ecart
Dépenses réelles de fonctionnement	21 509 117,92 €	2,66%	22 081 069,97 €	571 952,05 €
Recettes réelles de fonctionnement	22 992 744,79 €	4,58%	24 046 731,06 €	1 053 986,27 €
<i>Epargne brute (1)</i>	1 483 626,87 €	32,49%	1 965 661,09 €	482 034,22 €

(1) hors produits des cessions intégrés au financement des dépenses d'investissement.

- ▣ **Les autres recettes réelles de fonctionnement** , sont composées essentiellement par:

	Montants	
Remboursement sur charges sociales	37 221 €	
Remboursement sur rémunérations	239 741 €	
Autres groupements	5 597 €	Participat°:RGPD: divers syndicats et Bléré Val de Cher
Attribution du FDPTP	23 520 €	
Participations Conseil départemental	89 906 €	
Communes membres de Loches Sud Touraine	205 218 €	Participations : ADS, RGPD, Petites villes de demain.
Participations Conseil Régional	228 163 €	
Autres organismes	1 917 560 €	ANAH, MSA Berry, CAF Touraine, ARS Centre et AELB
Revenus des immeubles	676 763 €	Loyers
Autres produits divers	11 630 €	Loyer antenne Siège TOTEM France et remb.TOEM Naturéo
Produits exceptionnels	22 955 €	Indemnités sinistres

Les principales dépenses réelles de fonctionnement

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement du compte administratif de l'exercice 2023 s'élève à **22 081 069,97€** contre un montant à hauteur de **21 509 117,92€** en 2022, soit **une augmentation de 2,66%** .

L'écart des réalisations des dépenses réelles de fonctionnement entre 2022 et 2023 est de **+571 952,05€**.

	2022	2023	Ecart	% évolution	Part/ dépenses
Charges de gestion	4 692 435,38	4 420 686,11 €	-271 749,27 €	-5,79%	20,02%
Charges de personnel	6 636 251,89	6 865 090,03 €	228 838,14 €	3,45%	31,09%
Reversement de fiscalité aux communes membres	5 182 494,00	5 182 494,00 €	0,00 €	0,00%	23,47%
Dotation de solidarité communautaire	454 808,00	454 808,00 €	0,00 €	0,00%	2,06%
Subvention au CIAS	300 000,00	335 000,00 €	35 000,00 €	11,67%	1,52%
Subventions versées aux associations	678 849,56	701 067,20 €	22 217,64 €	3,27%	3,17%
Participation au S.D.I.S.	883 080,00	882 228,00 €	-852,00 €	-0,10%	4,00%
Contribution au titre de la politique de l'habitat	55 665,52	42 271,00 €	-13 394,52 €	-24,06%	0,19%
Subvention versée au budget développement économique	500 000,00	888 420,00 €	388 420,00 €	77,68%	4,02%
Subvention versée à l'office de tourisme	395 000,00	330 000,00 €	-65 000,00 €	-16,46%	1,49%
Contingent aide sociale - reversement aux communes	634 359,00	634 359,00 €	0,00 €	0,00%	2,87%
Contribut° versées aux communes- dont subvent° aux ALSH	227 831,59	260 818,78 €	32 987,19 €	14,48%	1,18%
Intérêts de la dette (hors ICNE)	338 057,69	328 442,81 €	-9 614,88 €	-2,84%	1,49%
Indemnités des Elus	253 053,21	266 021,89 €	12 968,68 €	5,12%	1,20%
Cotisation retraite des Elus	11 880,31	12 223,38 €	343,07 €	2,89%	0,06%
Cotisation sécurité sociale part patronale des Elus	81 043,00	81 525,00 €	482,00 €	0,59%	0,37%
Formation des Elus	0,00	3 600,00 €	3 600,00 €	ns	0,02%
Droits - Informatique en nuage	42 626,68	133 435,51 €	90 808,83 €	213,03%	0,60%
Licences brevets	65 558,10	70 218,37 €	4 660,27 €	7,11%	0,32%
Reversements de fiscalité - restitution TVA	0,00	52 468,00 €	52 468,00 €	ns	0,24%
Titres annulés sur exercices antérieurs	3 345,65	21 562,07 €	18 216,42 €	544,48%	0,10%
Autres dépenses réelles de fonctionnement	72 778,34	114 330,82 €	41 552,48 €	57,09%	0,52%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 509 117,92	22 081 069,97	571 952,05	2,66%	

■ **Les charges de personnel ont augmenté de 3,45%** par rapport aux réalisations du budget 2022. Elles s'élèvent à **6 865 090,03€** contre un montant de **6 636 251,89€** en 2022 soit **un écart de 228 838,14€**.

Premier poste de dépense , elles représentent **31,09%** du total des dépenses réelles de fonctionnement du compte administratif de l'exercice 2023.

Cet écart entre 2022 et 2023, s'explique principalement par l'augmentation du point d'indice de la fonction publique à partir du 1er juillet 2022 (+3.50%) et par celle de juillet 2023 (+1,50%).

■ **Les charges financières ont diminué de 2,84%**.

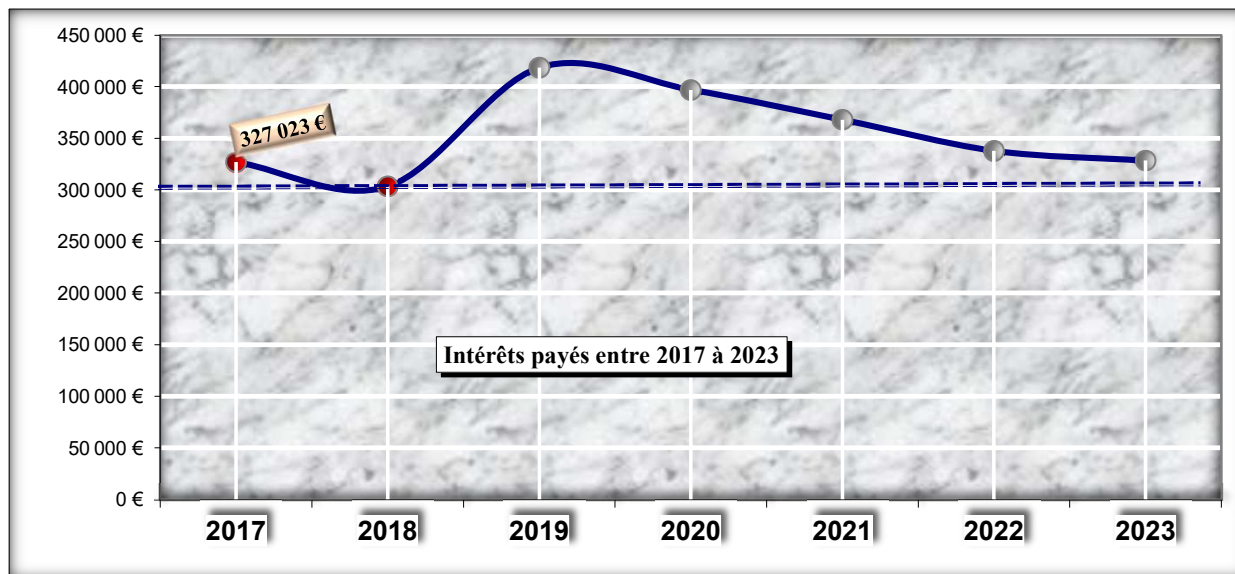
Les intérêts de la dette représentent en 2023 **1,49%** des dépenses réelles de fonctionnement contre **1,57%** en 2022.

Pour mémoire les ICNE sont des charges budgétaires à rattacher à l'exercice d'origine. L'évolution des intérêts doit tenir en compte les charges financières réelles payées sur un exercice et les ICNE rattachés à cet exercice.

Intérêts payés 2022	338 058 €	Intérêts payés en 2023	328 443 €	-2,84%
ICNE 2022	-3 188 €	ICNE 2023	1 462 €	-145,86%
Total charges financières 2022	334 870 €	Total charges financières 2023	329 905 €	-1,48%

Les charges financières, à proprement parler (hors ICNE), ont évolué ces dernières années de la manière suivante :

Période	Intérêts payés	Ecart
2017	327 023 €	
2018	303 419 €	-23 604 €
2019	418 594 €	115 175 €
2020	397 066 €	-21 528 €
2021	368 107 €	-28 959 €
2022	338 058 €	-30 049 €
2023	328 443 €	-9 615 €



▣ ***Les charges de gestion*** ont diminué de **5,79%** par rapport au compte administratif de l'exercice 2022. Elles représentent **20,02%** du total des dépenses réelles de fonctionnement. Leur taux de réalisation est hauteur de 57,54%.

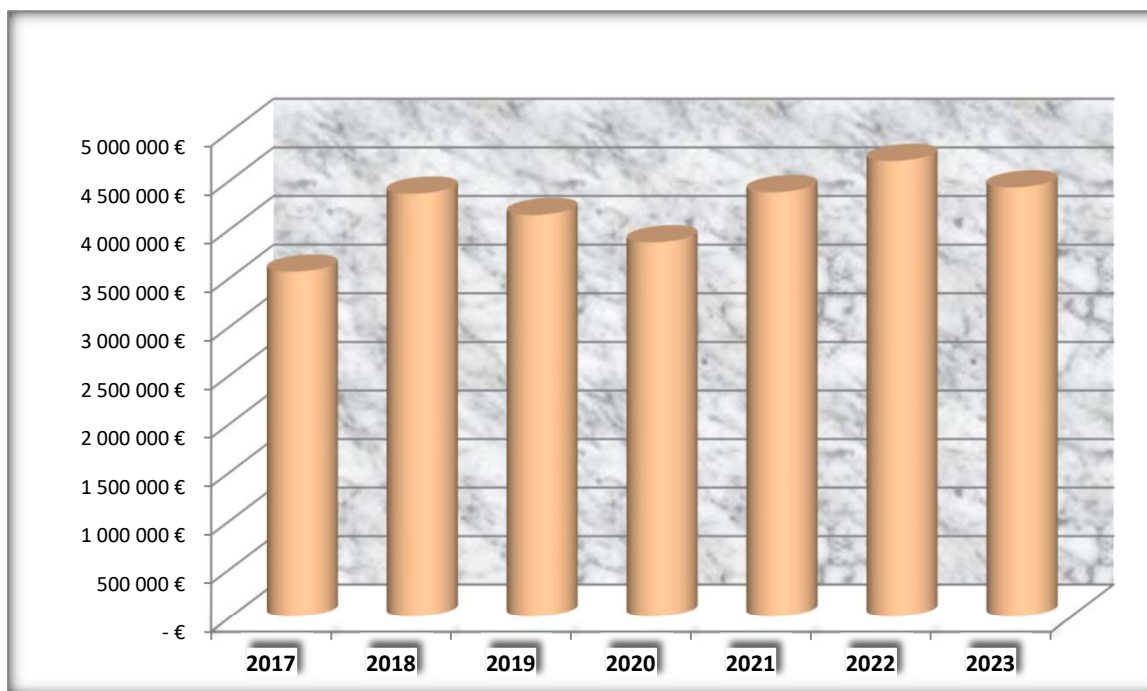
Cette baisse s'explique essentiellement par l'ajustement (à la hausse ou à la baisse) des postes de dépenses ci-après:

Chapitre 011 - Charges à caractère général	Prévisions	Réalisé	% réalisé	Disponible
6042 - Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	38 529 €	41 789 €	108,46%	-3 260 €
60611 - Eau et assainissement	37 450 €	42 594 €	113,74%	-5 144 €
60612 - Énergie - Électricité	167 496 €	176 013 €	105,08%	-8 517 €
60621 - Combustibles	150 000 €	109 010 €	72,67%	40 990 €
60622 - Carburants	31 475 €	26 735 €	84,94%	4 740 €
60623 - Alimentation	46 483 €	47 388 €	101,95%	-905 €
60628 - Autres fournitures non stockées	550 €	204 €	37,11%	346 €
60631 - Fournitures d'entretien	16 745 €	12 007 €	71,71%	4 738 €
60632 - Fournitures de petit équipement	54 459 €	49 476 €	90,85%	4 983 €
60636 - Vêtements de travail	1 600 €	300 €	18,75%	1 300 €
6064 - Fournitures administratives	12 960 €	11 206 €	86,47%	1 754 €
6068 - Autres matières et fournitures	25 055 €	19 032 €	75,96%	6 023 €
611 - Contrats de prestations de services	1 746 271 €	1 616 286 €	92,56%	129 985 €
6132 - Locations immobilières	31 100 €	9 268 €	29,80%	21 832 €
6135 - Locations mobilières	64 420 €	72 094 €	111,91%	-7 674 €
61521 - Terrains	42 593 €	39 898 €	93,67%	2 695 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	221 000 €	97 977 €	44,33%	123 023 €
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	193 002 €	100 691 €	52,17%	92 311 €
615231 - Entretien et réparations voiries	5 000 €	894 €	17,88%	4 106 €
615232 - Entretien et réparations réseaux	13 700 €	7 451 €	54,39%	6 249 €
61551 - Matériel roulant	21 065 €	18 650 €	88,53%	2 415 €
61558 - Autres biens mobiliers	2 307 000 €	21 938 €	0,95%	2 285 062 €
6156 - Maintenance	114 373 €	88 841 €	77,68%	25 532 €
6161 - Assurance multirisques	82 000 €	82 042 €	100,05%	-42 €
6162 - Assurance obligatoire dommage - construction	0 €	10 476 €	ns	-10 476 €
617 - Etudes et recherches	926 941 €	534 637 €	57,68%	392 304 €
6182 - Documentation générale et technique	9 300 €	12 571 €	135,17%	-3 271 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général	Prévisions	Réalisé	% réalisé	Disponible
6184 - Versements à des organismes de formation	28 000 €	26 323 €	94,01%	1 677 €
6185 - Frais de colloques et séminaires	300 €	0 €	0,00%	300 €
6188 - Autres frais divers	64 098 €	47 608 €	74,27%	16 490 €
6226 - Honoraires	14 500 €	15 110 €	104,21%	-610 €
6227 - Frais d'actes et de contentieux	3 000 €	5 712 €	190,40%	-2 712 €
6228 - Divers	9 600 €	9 600 €	100,00%	0 €
6231 - Annonces et insertions	9 600 €	16 099 €	167,70%	-6 499 €
6232 - Fêtes et cérémonies	7 900 €	9 601 €	121,53%	-1 701 €
6236 - Catalogues et imprimés	25 660 €	4 352 €	16,96%	21 308 €
6237 - Publications	55 800 €	53 290 €	95,50%	2 510 €
6238 - Divers	56 250 €	11 787 €	20,95%	44 463 €
6247 - Transports collectifs	31 800 €	18 020 €	56,67%	13 780 €
6251 - Voyages et déplacements	15 900 €	24 870 €	156,41%	-8 970 €
6256 - Missions	2 730 €	3 766 €	137,95%	-1 036 €
6257 - Réceptions	3 930 €	4 219 €	107,34%	-289 €
6261 - Frais d'affranchissement	14 056 €	12 030 €	85,59%	2 026 €
6262 - Frais de télécommunications	134 586 €	126 905 €	94,29%	7 681 €
627 - Services bancaires et assimilés	900 €	700 €	77,74%	200 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	98 405 €	104 688 €	106,38%	-6 283 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	70 955 €	101 640 €	143,25%	-30 685 €
6284 - Redevances pour services rendus	1 000 €	500 €	50,00%	500 €
62875 - Aux communes membres du GFP	188 185 €	128 792 €	68,44%	59 393 €
62878 - A d'autres organismes	15 663 €	2 566 €	16,38%	13 097 €
6288 - Autres services extérieurs	33 200 €	21 684 €	65,31%	11 516 €
63512 - Taxes foncières	430 000 €	418 326 €	97,29%	11 674 €
6355 - Taxes et impôts sur les véhicules	500 €	263 €	52,55%	237 €
6358 - Autres droits	200 €	0 €	0,00%	200 €
637 - Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	5 000 €	2 768 €	55,35%	2 233 €
Total	7 682 285 €	4 420 686 €	57,54%	3 261 599 €

Evolution des moyens des services de 2017 à 2023

Année	Montant	%variation	Ecart
2017	3 554 556 €		
2018	4 356 012 €	22,55%	801 456 €
2019	4 136 877 €	-5,03%	-219 135 €
2020	3 855 599 €	-6,80%	-281 278 €
2021	4 370 846 €	13,36%	515 246 €
2022	4 692 435 €	7,36%	321 590 €
2023	4 420 686 €	-5,79%	-271 749 €



La gestion de la dette

Au 31 décembre 2023, le stock de dette s'élevait à **9 534 375€**. Au cours de l'exercice 2022, Loches Sud Touraine a *diminué son encours de dette de 1 077 008€ (désendetttement)*. Depuis 2017, le montant du désendetttement est à hauteur de 2 976 810€.

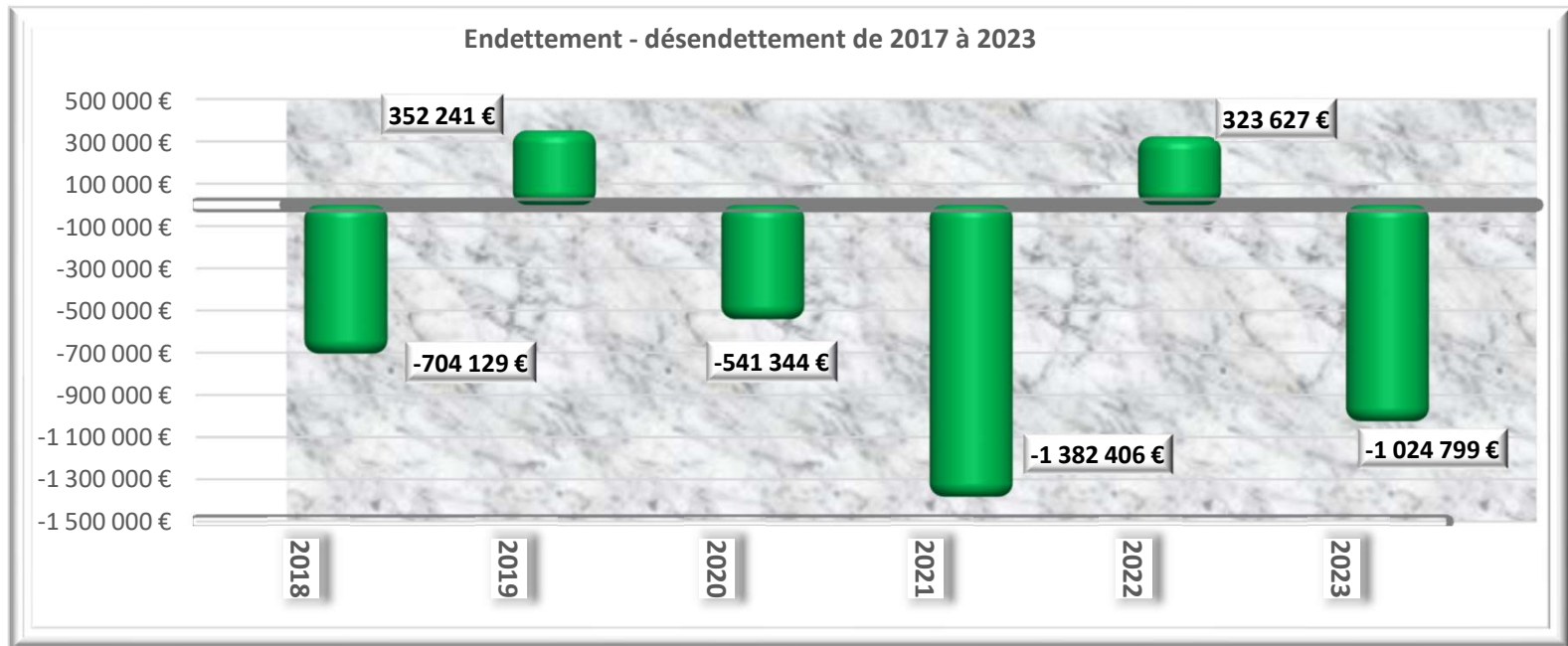
▣ **La capacité de désendetttement**, qui indique la durée théorique nécessaire au remboursement de la dette lorsque l'intégralité de l'épargne brute y est consacrée, reste satisfaisante. Le ratio de désendetttement, c'est-à-dire le rapport de l'encours de la dette sur l'épargne brute, se situe à **4,85 ans**.

Le ratio de structure annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement est à hauteur de **5,84%**.

DESENDETTEMENT - ENDETTEMENT

Période du 31/12/2017 au 31/12/2023

Année	Amortissement en N	Intérêts	Annuité en N	Encours au 31/12/N	Flux net de dette	Observations
2017	695 043 €	327 023 €	1 022 066 €	12 511 185 €		
2018	704 129 €	303 419 €	1 007 548 €	11 807 056 €	-704 129 €	Désendettement
2019	914 894 €	418 594 €	1 333 488 €	12 159 297 €	352 241 €	Endettement
2020	966 480 €	397 066 €	1 363 546 €	11 617 953 €	-541 344 €	Désendettement
2021	1 013 437 €	368 107 €	1 381 544 €	10 235 547 €	-1 382 406 €	Désendettement
2022	1 009 033 €	338 058 €	1 347 091 €	10 559 174 €	323 627 €	Endettement
2023	1 077 008 €	328 443 €	1 405 451 €	9 534 375 €	-1 024 799 €	Désendettement
				Total	-2 976 810 €	Désendettement



Réalisation des crédits d'investissement de l'exercice 2023

■ L'épargne nette et le financement des dépenses d'investissement réelles directes: d'un montant de 888 652,60€, l'épargne nette est positive, et participe au financement des dépenses d'investissement à hauteur de 83,48%. Les subventions d'investissement représentent 10,31% du financement des dépenses réelles d'investissement.

	Exercice 2022		Exercice 2023		% variation
	Montant	% financement	Montant	% financement	
Épargne nette	474 593,32 €	28,88%	888 652,19 €	74,49%	87,24%
Ressources propres	26 350,13 €	1,60%	153 051,84 €	12,83%	480,84%
Subventions d'investissement reçues	131 078,80 €	7,98%	120 491,14 €	10,10%	-8,08%
Produits des cessions d'immobilisation	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	ns
Autres recettes d'investissement	35 055,95 €	2,13%	30 745,89 €	2,58%	-12,29%
Emprunts mobilisés	976 000,00 €	59,40%	0,00 €	0,00%	
Total financement des dépenses d'investissement	1 643 078,20 €	100,00%	1 192 941,06 €	100,00%	-27,40%

■ Les ressources propres sont composées essentiellement par le FCTVA (153 051,84€).

■ Les subventions d'investissement

Le taux de réalisation des **subventions d'investissement** est à hauteur de 13,61%.

Répartition des subventions, participations et dotations reçues par organisme

Organismes	Montants prévus budget 2023	Réalisés 2023	% réalisés	% subventions	Montant reporté sur 2024
Subventions Etat et établissements nationaux	528 006,00 €	59 399,14 €	11,25%	49,30%	419 916,00 €
Subventions Région	0,00 €	33 000,00 €	ns	27,39%	0,00 €
Subventions Conseil départemental	102 000,00 €	18 000,00 €	17,65%	14,94%	84 000,00 €
Autres	255 596,00 €	10 092,00 €	3,95%	8,38%	0,00 €
Total	885 602,00 €	120 491,14 €	13,61%	100,00%	503 916,00 €

Le montant total des subventions d'investissement du compte administratif de l'exercice 2023, inscrit en restes à réaliser sur l'exercice 2024, s'élève à **503 916€** (sera repris au budget primitif de l'exercice 2024) dont:

Libellé des subventions reportées sur 2024	Montant
Subvention Etat - Terrains familiaux locatifs sur le site de Puygibault	419 916,00 €
CD 37 - Terrains familiaux locatifs sur le site de Puygibault	42 000,00 €
Subvention CD37 - Extension Maison de santé de Saint Flovier	42 000,00 €
Total	503 916,00 €

▣ Le taux de réalisation des dépenses réelles directes d'investissement atteint 63,71% en 2023.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **2 338 710,74€** et se répartissent comme suit:

	% CA 2023	CA 2023
Remboursement capital de la dette	45,92%	1 073 903,57 €
Dépenses contractuelles	0,14%	3 342,66 €
Investissement bâtiments, installat°, voirie, espaces verts (travaux-entretien)	34,57%	808 516,01 €
Frais d'études	0,30%	6 996,00 €
Subventions d'investissement versées	4,48%	104 831,77 €
Acquisition Mobiliers et matériels	0,25%	5 871,36 €
Matériels informatiques	5,40%	126 393,87 €
Investissement parc automobile	5,86%	137 029,00 €
Acquisitions foncières et frais annexes	0,54%	12 701,02 €
Autres dépenses réelles d'investissement	2,53%	59 125,48 €
(*) dotation investissement versée à TMVL , soit 900 000€ par année	Total	2 338 710,74 €

Au 31/12/2023, le solde de la trésorerie, compte au trésor (disponibilités) est à hauteur de 10 542 581,12€.

Loches Sud Touraine n'a pas de ligne de trésorerie.

Les ratios de structure consolidés Budget principal et budget annexe Développement Economique et Touristique

La subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Développement Economique et Touristique est à hauteur de 880 420€.

Budget principal	Evolution des ratios de structure - 2018 à 2023 - Budget principal										
Les ratios de structure du budget principal	CA 2018	% var.	CA 2019	% var.	CA 2020	% var.	CA 2021	% var.	CA 2022	% var.	CA 2023
Total des dépenses de gestion	19 790 440 €	-5,36%	18 730 247 €	-0,88%	18 566 159 €	4,41%	19 385 448 €	4,59%	20 274 930 €	1,16%	20 509 595 €
Total des recettes réelles courantes de fonctionnement	21 612 561 €	-3,02%	20 960 534 €	5,01%	22 010 118 €	-2,84%	21 384 943 €	7,44%	22 976 979 €	4,56%	24 023 776 €
Épargne de gestion	1 822 120 €	22,40%	2 230 287 €	54,42%	3 443 959 €	-41,94%	1 999 495 €	35,14%	2 702 049 €	30,06%	3 514 181 €
Intérêts de la dette	303 419 €	37,96%	418 594 €	-5,14%	397 066 €	-7,29%	368 107 €	-8,16%	338 058 €	-2,84%	328 443 €
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-263 377 €	33,00%	-350 302 €	-5,57%	-330 780 €	32,36%	-437 805 €	101,09%	-880 366 €	38,59%	-1 220 077 €
Épargne brute	1 255 324 €	16,42%	1 461 391 €	85,86%	2 716 113 €	-56,06%	1 193 583 €	24,30%	1 483 626 €	32,49%	1 965 661 €
Remboursement en capital de la dette	704 129 €	29,93%	914 895 €	5,64%	966 480 €	4,86%	1 013 437 €	-0,43%	1 009 033 €	6,74%	1 077 008 €
Épargne nette	551 195 €	-0,85%	546 496 €	220,15%	1 749 633 €	-89,70%	180 146 €	163,45%	474 593 €	87,24%	888 652 €
Annuité de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	4,66%		6,36%		6,20%		6,46%		5,86%		5,85%
Annuité de la dette	1 007 548 €	32,35%	1 333 489 €	2,25%	1 363 546 €	1,32%	1 381 544 €	-2,49%	1 347 090 €	4,33%	1 405 451 €
Encours de la dette au 01/01/N	11 807 056 €	2,98%	12 159 297 €	-4,45%	11 617 953 €	-8,56%	10 623 547 €	-0,61%	10 559 174 €	-9,71%	9 534 375 €
Capacité de désendettement (en années)	9,41		8,32		4,28		8,90		7,12		4,85

Budget développement économique et touristique
Les ratios de structure du budget annexe développement économique et touristique
Total des dépenses de gestion
Total des recettes réelles courantes de fonctionnement
Épargne de gestion

Evolution des ratios de structure -Budget développement économique et touristique- 2018 à 2023										
CA 2018	% var.	CA 2019	% var.	CA 2020	% var.	CA 2021	% var.	CA 2022	% var.	CA 2023
1 691 635 €	-1,24%	1 670 613 €	-23,84%	1 272 400 €	18,10%	1 502 692 €	13,63%	1 707 561 €	0,74%	1 720 237 €
2 985 511 €	-0,36%	2 974 740 €	-11,34%	2 637 320 €	1,83%	2 685 474 €	9,85%	2 950 002 €	-17,78%	2 425 486 €
1 293 876 €	0,79%	1 304 127 €	4,66%	1 364 920 €	-13,34%	1 182 782 €	5,04%	1 242 442 €	-43,24%	705 249 €

Intérêts de la dette
Soldes financiers, exceptionnels et provisions
Épargne brute

432 667 €	-14,49%	369 976 €	-16,34%	309 508 €	-14,12%	265 818 €	-17,97%	218 044 €	-7,81%	201 015 €
46 409 €	37,73%	63 918 €	-132,45%	-20 742 €	-32,30%	-27 442 €	1668,69%	430 476 €	249,29%	1 503 615 €
907 618 €	9,97%	998 069 €	3,67%	1 034 670 €	-14,03%	889 523 €	63,56%	1 454 874 €	38,01%	2 007 850 €

Remboursement en capital de la dette
Épargne nette

2 104 503 €	9,87%	2 312 243 €	-20,29%	1 843 040 €	3,32%	1 904 153 €	0,93%	1 921 890 €	4,47%	2 007 845 €
-1 196 885 €	9,80%	-1 314 174 €	-38,49%	-808 370 €	25,52%	-1 014 631 €	-53,97%	-467 016 €	-100,00%	5 €

Annuité de la dette/Recettes réelles de fonctionnement
Annuité de la dette

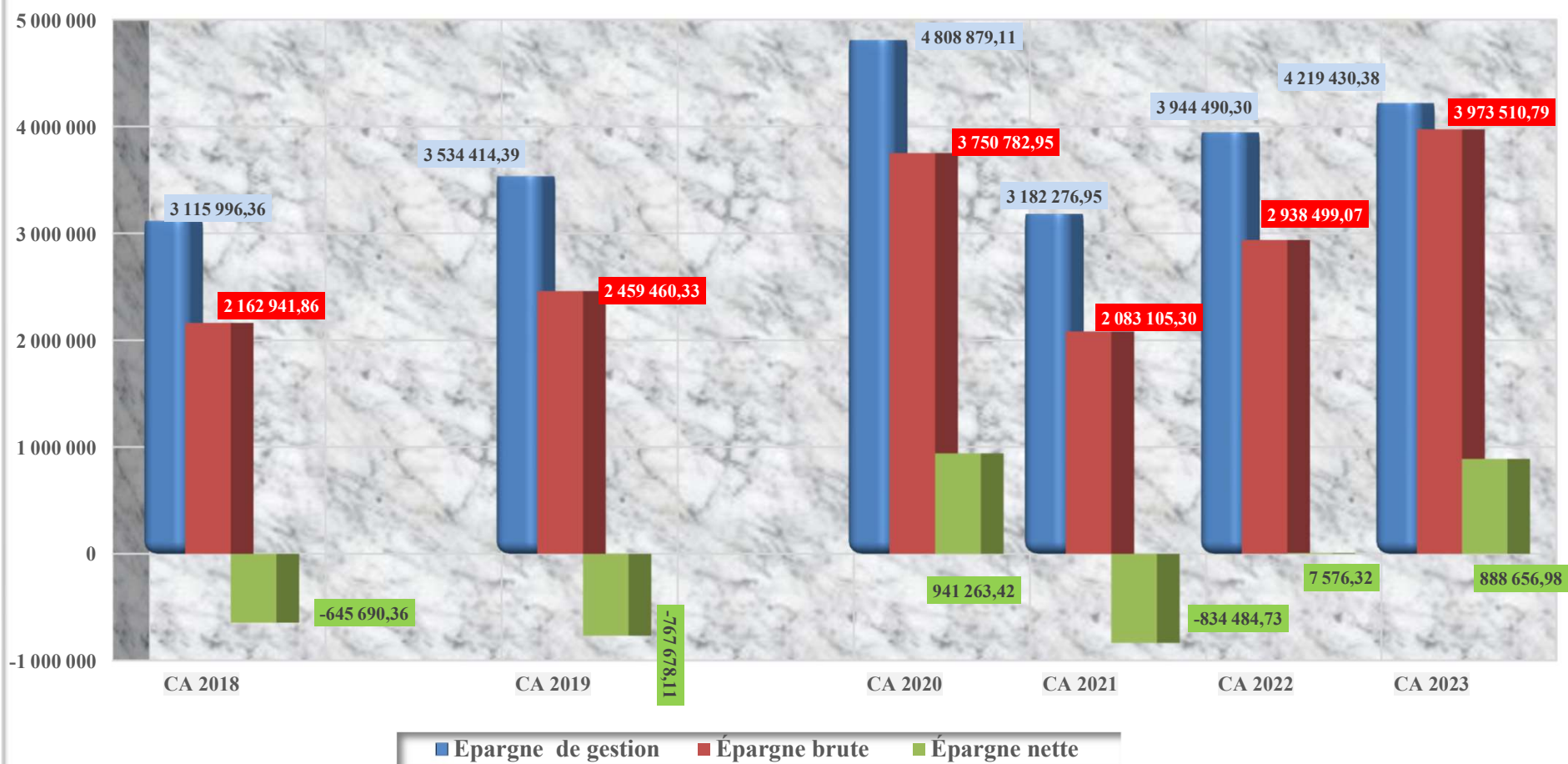
84,98%	90,17%	81,62%	80,80%	72,54%	91,07%					
2 537 170 €	5,72%	2 682 220 €	-19,75%	2 152 548 €	0,81%	2 169 971 €	-1,38%	2 139 934 €	3,22%	2 208 860 €

Encours de la dette au 01/01/N
Capacité de désendettement (en années)

12 102 446 €	-7,61%	11 181 090 €	7,10%	11 974 515 €	-5,09%	11 364 962 €	-6,38%	10 640 072 €	-18,87%	8 632 227 €
13,33		11,20		11,57		12,78		7,31		4,30

Budgets consolidés	Evolution des ratios de structure - budgets consolidés- 2018 à 2023										
Les ratios de structure du budget principal et du budget annexe dév.éco...	CA 2018	% var.	CA 2019	% var.	CA 2020	% var.	CA 2021	% var.	CA 2022	% var. prév.	CA 2023
Total des dépenses de gestion	21 482 075 €	-5,03%	20 400 860 €	-2,76%	19 838 559 €	5,29%	20 888 140 €	5,24%	21 982 491 €	1,13%	22 229 832 €
Total des recettes réelles courantes de fonctionnement	24 598 072 €	-2,69%	23 935 274 €	2,98%	24 647 438 €	-2,34%	24 070 417 €	7,71%	25 926 981 €	2,01%	26 449 262 €
Épargne de gestion	3 115 996 €	13,43%	3 534 414 €	36,06%	4 808 879 €	-33,82%	3 182 277 €	23,95%	3 944 490 €	6,97%	4 219 430 €
Intérêts de la dette	736 086 €	7,13%	788 570 €	-10,40%	706 574 €	-10,28%	633 925 €	-12,28%	556 102 €	-4,79%	529 458 €
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-216 968 €	31,99%	-286 384 €	22,74%	-351 522 €	32,35%	-465 247 €	-3,30%	-449 890 €	-163,02%	283 538 €
Épargne brute	2 162 942 €	13,71%	2 459 460 €	52,50%	3 750 783 €	-44,46%	2 083 105 €	41,06%	2 938 499 €	35,22%	3 973 511 €
Remboursement en capital de la dette	2 808 632 €	14,90%	3 227 138 €	-12,94%	2 809 520 €	3,85%	2 917 590 €	0,46%	2 930 923 €	5,25%	3 084 854 €
Épargne nette	-645 690 €	18,89%	-767 678 €	-222,61%	941 263 €	-188,66%	-834 485 €	-100,91%	7 576 €		888 657 €
Annuité de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	14,41%		16,78%		14,27%		14,75%		13,45%		13,67%
Annuité de la dette	3 544 718 €	13,29%	4 015 708 €	-12,44%	3 516 094 €	1,01%	3 551 515 €	-1,82%	3 487 024 €	3,65%	3 614 311 €
Encours de la dette au 01/01/N	23 909 502 €	-2,38%	23 340 387 €	1,08%	23 592 468 €	-6,80%	21 988 509 €	-3,59%	21 199 246 €	-14,31%	18 166 602 €
Capacité de désendettement (en années)	11,05		9,49		6,29		10,56		7,21		4,57

Evolution des ratios de structure - Budgets consolidés - 2018 à 2023



Les principal dépenses réelles d'investissement réalisées sur le budget annexes développement économique sont listées ci-dessous:

* frais d'études	93 203,36€	
* frais d'insertion	1 999,09 €	
* Subvention d'investissement au CD37 - Aménagement Giratoire RD943 ZA les Marcosses	133 537,74 €	
* Fonds de concours aux communes membres	80 123,60 €	Abilly: agrandissement épicerie, Barrou: réfection épicerie, Chambon: réhabilitation restaurant et, BOSSEE: réhabilitation boulangerie
*Fonds TPE	101 012,04 €	
* fournitures et pose d'un système de comptage suivi cyclotourisme	24 480,00 €	
* Structure thermolaqué pour services cyclos	7 893,60 €	
* Travaux d'électricité Moulin des cordeliers à Loches	1 466,17 €	
* Aménagement du Passage couvert du Moulin des Cordeliers à Loches	20 679,17 €	
* Mission contrôle technique Moulin des Cordeliers à Loches	1 524,00 €	
* Réalisations fouilles archéologiques à REIGNAC	138 816,00 €	
* Remplacement de la pompe à chaleur E- Base	104 405,11 €	

L'encours de la dette au 31/12/2023 du budget annexe développement économique est à hauteur de **8 632 227€** avec un désendettement d'un montant de **2 007 845€**.

Budget annexe - Déchets

La formation des résultats du budget annexe Déchets est décrite ci-dessous:

<p>Résultats provisoires de l'exercice 2023 <i>Budget principal annexe déchets</i> <i>fin de gestion prévisionnelle avec la Trésorerie le 12/02/2023</i></p>

Section de fonctionnement		Observations
Mandats réalisés au 31/12/2023 dépenses de fonctionnement exercice 2023	7 737 811,82 €	Réalisés au 31/12/2023, avec intégration des rattachements des charges
Titres émis au 31/12/2023 recettes de fonctionnement exercice 2023	8 330 255,09 €	Réalisés au 31/12/2023, avec intégration des rattachements des produits
Résultat propre à l'exercice 2023	592 443,27 €	Résultat propre à l'exercice 2023
Reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2022	696 011,26 €	Reprise résultat excédentaire de l'exercice 2022
Résultat à affecter (ou cumulé) exercice 2023	1 288 454,53 €	Résultat à affecter de l'exercice 2023 - Repris en recettes de fonctionnement BP 2024 au compte 002

Section d'investissement		Observations
Mandats réalisés dépenses d'investissement au 31/12/2023	654 389,54 €	Réalisés au 31/12/2023
Titres émis recettes d'investissement au 31/12/2023	469 395,58 €	Réalisés au 31/12/2023
Résultat d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2023	-184 993,96 €	Résultat propre à l'exercice 2023
Reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2022	572 396,80 €	Résultat de l'exercice 2022
Résultat cumulé de la section d'investissement	387 402,84 €	Inscrit au BP 2024, compte/001 dépenses d'investissement si (-) et recettes si (+)

Reports dépenses et recettes d'investissement sur l'exercice 2024		Observations
<i>Total des dépenses d'investissement 2023 reportées sur l'exercice 2024</i>	747 902,00 €	<i>Total des dépenses reportées sur l'exercice 2024</i>
<i>Total des recettes d'investissement 2023 reportées sur l'exercice 2024</i>	0,00 €	<i>Total des recettes reportées (dont emprunts) sur l'exercice 2024</i>
Solde des reports	-747 902,00 €	<i>intégré au calcul du besoin de financement de la section d'investissement, financé par le résultat de fonctionnement</i>

Besoin(-) / excédent (+) de financement de la section d'investissement	-360 499,16 €	Couvert en totalité par le résultat de fonctionnement 2023 (compte c/1068, exercice 2024)
---	----------------------	--

Excédent global de clôture de l'exercice 2023	927 955,37 €	Repris au compte 002 recettes de fonctionnement en 2024
--	---------------------	--

Budget - Eau

L'excédent global de clôture est à hauteur de 2 814 471,95€ contre 2 254 606,78€ en 2022.

Résultats provisoires de l'exercice 2023

Budget Eau

fin de gestion prévisionnelle avec la Trésorerie le 08/02/2023

Section de fonctionnement		Observations
Mandats réalisés au 31/12/2023 dépenses de fonctionnement exercice 2023	5 480 772,56 €	Réalisés au 31/12/2023, avec intégration des rattachements des charges
Titres émis au 31/12/2023 recettes de fonctionnement exercice 2023	6 286 555,85 €	Réalisés au 31/12/2023, avec intégration des rattachements des produits
Résultat propre à l'exercice 2023	805 783,29 €	Résultat propre à l'exercice 2023
Reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2022	2 254 606,78 €	Reprise résultat excédentaire de l'exercice 2022
Résultat à affecter (ou cumulé) exercice 2023	3 060 390,07 €	Résultat à affecter de l'exercice 2023 - Repris en recettes de fonctionnement BP 2024 au compte 002

Section d'investissement		Observations
2 8	2 965 156,85 €	Réalisés au 31/12/2023
Titres émis recettes d'investissement au 31/12/2023	3 589 820,72 €	Réalisés au 31/12/2023
Résultat d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2023	624 663,87 €	Résultat propre à l'exercice 2023
Reprise du résultat déficitaire de l'exercice 2022	302 936,99 €	Résultat de l'exercice 2022
Résultat cumulé de la section d'investissement	321 726,88 €	Inscrit au BP 2024, compte/001 dépenses d'investissement si (-) et recettes si (+)

Reports dépenses et recettes d'investissement sur l'exercice 2024		Observations
<i>Total des dépenses d'investissement 2023 reportées sur l'exercice 2024</i>	702 645,00 €	<i>Total des dépenses reportées sur l'exercice 2024</i>
<i>Total des recettes d'investissement 2023 reportées sur l'exercice 2024</i>	135 000,00 €	<i>Total des recettes reportées (dont emprunts) sur l'exercice 2024</i>
Solde des reports	-567 645,00 €	<i>intégré au calcul du besoin de financement de la section d'investissement, financé par le résultat de fonctionnement</i>

Besoin(-) / excédent (+) de financement de la section d'investissement	-245 918,12 €	Couvert en totalité par le résultat de fonctionnement 2023 (compte c/1068, exercice 2024)
---	----------------------	--

Excédent global de clôture de l'exercice 2023	2 814 471,95 €	Repris au compte 002 recettes de fonctionnement en 2024
--	-----------------------	--

Budget - Assainissement

L'exédent global de clôture est à hauteur de 2 683 405,54€ contre 3 295 021,96€ en 2022.

Résultats provisoires de l'exercice 2023
Budget Assainissement
fin de gestion prévisionnelle avec la Trésorerie le 08/02/2023

Section de fonctionnement		Observations
Mandats réalisés au 31/12/2023 dépenses de fonctionnement exercice 2023	4 797 955,10 €	Réalisés au 31/12/2023, avec intégration des rattachements des charges
Titres émis au 31/12/2023 recettes de fonctionnement exercice 2023	5 627 708,14 €	Réalisés au 31/12/2023, avec intégration des rattachements des produits
Résultat propre à l'exercice 2023	829 753,04 €	Résultat propre à l'exercice 2023
Reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2022	3 295 021,96 €	Reprise résultat excédentaire de l'exercice 2022
Résultat à affecter (ou cumulé) exercice 2023	4 124 775,00 €	Résultat à affecter de l'exercice 2023 - Repris en recettes de fonctionnement BP 2024 au compte 002

Section d'investissement		Observations
Mandats réalisés dépenses d'investissement au 31/12/2023	3 925 878,80 €	Réalisés au 31/12/2023
Titres émis recettes d'investissement au 31/12/2023	2 811 318,47 €	Réalisés au 31/12/2023
Résultat d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2023	-1 114 560,33 €	Résultat propre à l'exercice 2023
<i>Reprise du résultat déficitaire de l'exercice 2022</i>	19 035,13 €	Résultat de l'exercice 2022
Résultat cumulé de la section d'investissement	-1 133 595,46 €	Inscrit au BP 2024, compte/001 dépenses d'investissement si (-) et recettes si (+)

Reports dépenses et recettes d'investissement sur l'exercice 2024		Observations
<i>Total des dépenses d'investissement 2022 reportées sur l'exercice 2023</i>	1 350 518,00 €	<i>Total des dépenses reportées sur l'exercice 2024</i>
<i>Total des recettes d'investissement 2022 reportées sur l'exercice 2024</i>	1 042 744,00 €	<i>Total des recettes reportées (dont emprunts) sur l'exercice 2024</i>
Solde des reports	-307 774,00 €	<i>intégré au calcul du besoin de financement de la section d'investissement, financé par le résultat de fonctionnement</i>

Besoin(-) / excédent (+) de financement de la section d'investissement	-1 441 369,46 €	Couvert en totalité par le résultat de fonctionnement 2023 (compte c/1068, exercice 2024)
---	------------------------	--

Excédent global de clôture de l'exercice 2023	2 683 405,54 €	Repris au compte 002 recettes de fonctionnement en 2024
--	-----------------------	--

Budgets de annexes Zones d'activités

Les comptes administratifs des budgets de zones d'activités gérées en comptabilité de stocks n'ont retracé que des écritures d'ordre récurrentes, les remboursements d'emprunts pour les budgets de Sepmes, Draché et Cussay et les avances du budget principal pour ces trois budgets annexes

Le lexique et les principes budgétaires

Capacité de désendettement

La capacité de désendettement exprime la durée nécessaire pour rembourser la dette si la totalité de l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement y est consacré. Mesurée en années, elle est égale au rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et l'épargne brute dégagée au cours de l'exercice considéré.

Epargne de gestion

L'épargne de gestion est un indicateur qui permet d'évaluer la capacité de la collectivité à un excédent sur sa section de fonctionnement. C'est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de gestion.

Capacité d'autofinancement (CAF) ou épargne brute

La CAF mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois tenu ses divers engagements (de gestion courante, financiers et exceptionnels). Socle de l'autonomie financière, elle est égale à l'épargne de gestion, diminuée des frais financiers.

Epargne disponible (réelle) ou épargne nette

L'épargne disponible est égale à la CAF diminuée du montant du remboursement du capital de la dette.

Taux d'autofinancement

Rapport entre les recettes réelles et la CAF, le taux d'autofinancement mesure la part des recettes consacrée au financement des investissements.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette, est égale à la somme du remboursement contractuel de la dette (hors mouvements de gestion de la dette) et des frais financiers.

Dépenses d'équipement

Elles correspondent aux dépenses réelles d'investissement à l'exclusion du remboursement du capital de la dette.

Potentiel fiscal

Le potentiel fiscal est égal au produit des bases des taxes directes multipliées par les taux moyens nationaux de l'ensemble des communes.

La pression fiscale

Se définit comme le rapport entre le produit fiscal effectivement levé par la commune et son potentiel fiscal.

Section de fonctionnement / Section d'investissement

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de services,...)
La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine (acquisitions, ventes, travaux,...).
Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années.